

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2021 – 18 H 00 à la salle polyvalente

### ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la révision des attributions de compensation 2021 soumis par notification de délibération du conseil communautaire Ardèche des Sources et Volcans en date du 30 mars 2021 ainsi que le rapport de la CLECT du 16 mars 2021.

### ARRETE DE PROJET DU PLUi

Le conseil municipal approuve à 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, le PLUi arrêté en conseil communautaire Ardèche des Sources et Volcans le 30 mars 2021.

### DECISION MODIFICATIVE N°1

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à un ajustement budgétaire en section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

#### INVESTISSEMENT

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21318/21 Autres bâtiments publics	8 000,00 €	
D 2152 op 14 Installations de voirie	202 000,00€	
<b>TOTAL D 21 Immobilisations corporelles</b>	<b>210 000,00 €</b>	
D 21318/040 Autres bâtiments publics		<b>8 000,00 €</b>
D 238 op 14 avances versées sur commandes d'immo corp		202 000,00 €
<b>TOTAL D 21 Immobilisations corporelles</b>		<b>210 000,00 €</b>
R 1322 Régions	32 352,61 €	
R 1323 Départements	28 000,00 €	
<b>TOTAL R 13 Subventions d'investissement</b>	<b>60 352,61 €</b>	
R 001 Solde d'exécution d'inv reporté		32 352,61 €
<b>TOTAL R 001 Solde d'exécution d'inv reporté</b>		<b>32 352,61 €</b>
R 024 Produit des cessions d'immobilisations		28 000,00 €
<b>TOTAL R 024 Produits des cessions d'immo.</b>		<b>28 000,00 €</b>
R 28041582/040 Bâtiments et installations	100,00 €	
<b>TOTAL R 040 Opération d'ordre entre section</b>	<b>100,00 €</b>	
R10226 Taxe d'aménagement		100,00 €
<b>TOTAL R 10 Dotations, fonds divers et réserves</b>		<b>100,00 €</b>

#### FONCTIONNEMENT

Désignation	Diminutions sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 675/042 Valeurs comptables d'immo cédées	28 000,00 €	
<b>TOTAL D 042 Opérat ordre transfert entre sections</b>	<b>28 000,00 €</b>	
D 6042 Achats prestation services		28 000,00 €
<b>TOTAL D 011 Charges à caractère général</b>		<b>28 000,00 €</b>
R 775 Produits des cessions d'immobilisations	31 016,00 €	
<b>TOTAL R 77 Produits exceptionnels</b>	<b>31 016,00 €</b>	
R 752 Revenus des immeubles		31 016,00 €
<b>TOTAL R 75 Autres produits de gestion courante</b>		<b>31 016,00 €</b>

### **CREANCES ADMISES EN NON VALEUR – APUREMENT DES DETTES**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur de 2016 de Monsieur KORA Pierre présentée par la trésorerie d'Aubenas pour un montant de 4 781,98 €, ainsi que l'apurement de dettes EDF (doublons avérés) datant de 2004 à 2018 pour un montant de 1 006,17 €, des titres EDF à annuler établis en 2017 en doublons pour un montant de 1 690,97 € et EDF/SIDOMSA pour un montant de 283,85 € respectivement de 2017 et 2018.

### **LOCAL DU RELAIS DES MULETIERS : TARIF DE LOCATION**

Madame le Maire a proposé d'établir un tarif de location pour le local du relais des Muletiers. Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité d'établir un tarif de location comme suit :

30 euros la location + 50 euros de caution

### **Informations diverses**

La séance est close à 19 H 00

---

***Le Maire, Karine ROBERT***